France Télévisions en guerre contre le viol, vraiment ?

27/11/2012 à 13h45

Pourquoi a-t-on censuré le calvaire de la journaliste Caroline Sinz, violée au Caire il y a un an ?

En France, nous dit-on, une femme est violée toutes les huit minutes. Face à cette urgence, France Télévisions a décidé d'agir et, comme l'explique son président Rémy Pflimlin, de « mettre en place un dispositif au long cours pour contribuer à faire reculer les violences faites aux femmes ». Pour joindre des actes aux paroles, France Télé a mis en place un site internet (plateforme interactive en novlangue) intitulé « Viol, les voix du silence ». De plus, pendant la semaine du 19 novembre elle a diffusé deux documentaires, Viol, double peine de Karine Dusfour et Viol, elles se manifestent présenté comme un « manifeste politique » dont l'ambition le producteur est de faire aussi fort que le « Manifeste des 343 salopes » pour l'avortement de 1971.

Au vu de l'importance, bien réelle, de la cause, la chaîne aurait sans doute gagné à être moins grandiloquente et plus sincèrement concernée par ce drame. L'accusation est grave, mais la lecture de l'interview accordée par notre confrère Caroline Sinz au Midi Libre « tous ensemble contre le viol », sonne comme un rappel salutaire à ce que « charité bien ordonnée commence par soi-même ».

Souvenez-vous, c'était il y à peine un an : Caroline Sinz, envoyée spéciale de France 3 en Egypte, avait été violée au milieu de la foule cairote le 24 novembre 2011. […]

On n'osera dans cette occurrence nauséeuse, évoquer la triple peine, qui consiste à entendre toute une semaine durant les pharisiens qui ont nié son drame se faire mousser en donnant au bon peuple des leçons de morale et de solidarité interactive.

Causeur